

## **PLENIERE DU CESR DU 23 JUIN 2008 AVIS SUR LE SRIT**

### **INTERVENTION AU NOM DU GROUPE CGT DE YOLANDE GUINLE**

Monsieur le Président du Conseil Régional,  
Monsieur le Président du CESR,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Le groupe CGT se félicite que la loi impose un schéma régional des infrastructures et des transports inclus dans le cadre du schéma régional de l'aménagement du territoire, afin d'arriver à une mise en cohérence des actions à réaliser par les différentes autorités organisatrices (collectivités locales, communautés d'agglomération, départements) dans un souci de développement durable.

En effet, si le schéma reprend les différentes réflexions issues des divers ateliers auxquels ont participé l'ensemble des acteurs du transport ainsi que les principales recommandations de l'avis émis par le CESR, le 26 juin 2006, la CGT regrette le fait qu'il n'y ait pas de ligne directrice à ce projet. Et bien que le Conseil Régional n'est aucune autorité quant à l'obligation d'appliquer ce schéma par les différents acteurs concernés, dans le cadre du développement économique de la région et de la satisfaction des besoins des habitants de Midi Pyrénées, il lui appartient d'être l'autorité coordinatrice.

Entre l'explosion récente du prix du pétrole, les accords issus du Grenelle de l'Environnement, l'augmentation de la population et des besoins, d'une part et la situation géographique de la région en terme de développement économique, d'autre part, Midi Pyrénées constitue un territoire favorable naturellement au développement des modes alternatifs à la route de déplacement des personnes et des marchandises, et il y a urgence à ce qu'il y ait une réelle concertation et une réelle coordination entre les différentes autorités organisatrices afin qu'émergent des projets concrets. Pour cela, la CGT est favorable à une politique multimodale des transports basée sur la création et la mise en place d'un syndicat mixte régional des transports incluant toutes les autorités compétentes.

Cependant, devant l'ampleur de la tâche et si il y a une volonté réelle de sauvegarde de l'environnement, cette politique devra être menée hors critères de rentabilité, le développement durable étant l'affaire de tous. Et puisque les besoins existent mais que les moyens demeurent inégaux, la Région, dont nous saluons les efforts en matière de transports, n'a pas à supporter les coûts engendrés. En effet, sans financement pérenne de l'Etat, on ne peut mener à bien une réelle politique d'aménagement du territoire. Et si le document de synthèse n'a de cesse de rappeler l'importance de l'achèvement des coûts partis, ceci dénote peut-être une

méfiance vis-à-vis de l'Etat qui promet mais ne tient pas toujours ses promesses. J'en veux pour preuve les 18 millions d'euros de l'Etat dans le cadre du plan rail dont le versement pour 2008 reste du domaine de l'incertitude ; à noter le peu d'engagement de la SNCF dans le volet marchandises. Il est vrai que la réorganisation qu'elle mène dans son activité fret a pour conséquence un désengagement total des dessertes marchandises régionales. A ce sujet le recours systématique à la solution OFP (Opérateur Ferroviaire de Proximité) relève à ce jour de la pure incantation.

En conclusion, pour la CGT, outre le débat d'idées et la prise de conscience collective de la nécessité de raisonner en termes de développement durable et de sauvegarde de l'environnement, la question des moyens reste essentielle à la concrétisation de ce schéma. Je tiens à rappeler ici les limites de la fiscalité régionale non dynamique (TIPP, cartes grises, fiscalité locale régionale) qui ne permet plus du fait du désengagement de l'Etat de répondre à tous les besoins de transport pour ne parler que de cela. J'insisterai, pour terminer, sur l'ambition politique que constituent les orientations à prendre quant à la satisfaction des besoins de tous.

Ce schéma a au moins le mérite d'obliger tous les intervenants à réfléchir à ces différentes problématiques et à essayer de mettre en œuvre des projets qui détermineront l'avenir et le développement économique de notre région.

C'est pourquoi le groupe CGT émet un avis favorable.